



# LAURAGUEL

## Notre village

Bulletin municipal d'information n°6  
Décembre 2016



Edito 2

La vie du Village 3

Réalisations 5

En bref 7

03.12.2016

Les réalisations de la municipalité depuis les élections de mars 2014, ont été saluées par les différentes autorités locales et la nombreuse population présentes lors des inaugurations organisées le 3 décembre dernier.

Cette sympathique manifestation a consacré le gros travail effectué par vos élus et tous les employés communaux depuis près de trois ans au service de notre village.

Mais l'émotion était aussi au rendez-vous lorsque les plaques au nom de Daniel ANDRIEU et Fabienne SAVIANA ont été dévoilées respectivement à l'atelier garage municipal et à l'aire de jeu pour enfants, puis lors de l'hommage qui leur a été rendu au foyer.

Ces réalisations constituent une étape importante dans les équipements majeurs de la commune ; mais d'autres objectifs ont été définis et devraient être atteints dès l'année prochaine : rénovation avec agrandissement de la salle polyvalente du foyer et réalisation d'une aire de lavage des pulvérisateurs et

des machines à vendanger. On peut y ajouter la mise en service de la nouvelle station d'épuration intercommunale.

L'effort ainsi accompli - **sans pour autant hausse de la part communale des impôts locaux** - permettra à notre commune d'entrer dans une nouvelle ère en disposant d'équipements adaptés, modernes et même d'avenir (**comme la fibre optique dont l'arrivée est proche**).

Ce résultat est la démonstration d'une gestion saine des finances locales et de la capacité à monter des dossiers de plus en plus complexes pour obtenir des subventions des partenaires institutionnels ou de quelques uns plus exceptionnels, aides financières sans lesquelles les projets les plus ambitieux ne pourraient aboutir.

L'année 2016 se termine ainsi sur une note très encourageante. En 2017 la tâche de l'équipe municipale se poursuivra avec la même détermination et le même enthousiasme.

Le premier semestre de 2017 connaîtra aussi les deux élections nationales majeures : les présidentielles les 23 avril et 7 mai, et les législatives les 11 et 18 juin.

En attendant ces échéances, l'ensemble du Conseil municipal vous présente ses vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année : santé, bonheur et prospérité.



# >> La vie du village

## Inaugurations du 3 décembre

Malgré grippe et gastro qui sévissent sur notre région et qui a entraîné des forfaits, une foule très nombreuse (plus de 200 personnes) a assisté aux diverses inaugurations de ce début décembre.

Le Député de la Circonscription, le Président du Conseil départemental (*retenu par une réunion à Paris et représenté par Pierre BARDIES Vice-président*), le Président de la Communauté de Communes du Limouxin et le Maire ont co-présidé la cérémonie d'inaugurations des différentes réalisations de la commune depuis mars 2014 :

- Goudronnage des deux voies menant à l'école,
- Réfection des toitures de la mairie et de l'ancienne poste,
- Aménagement de la nouvelle mairie et de la nouvelle agence postale communale,
- Création d'une aire de remplissage aux normes règlementaires et environnementales,
- Construction d'un hangar atelier-garage municipal (*nommé Daniel ANDRIEU*),
- Création d'un parking de 15 places derrière l'ancienne mairie,
- Création d'une aire de jeux pour enfants (*baptisée Fabienne SAVIANA*).

Lors des discours - *précédant le vin d'honneur* - prononcés au foyer communal, le maire a eu l'occasion de rendre un vibrant et très émouvant hommage à Fabienne SAVIANA et Daniel ANDRIEU - *trop tôt disparus et qui ont chacun à leur manière marqué la vie de la commune* - en présence de leur famille respective et de leurs amis.

Les autorités ont également tenu à souligner la qualité des équipements réalisés mais aussi la valeur accordée par la communauté du village à ceux qui ont marqué son destin.

## ENVIRONNEMENT = objectif « zéro phyto »

Depuis deux ans, la municipalité a engagé une réflexion sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics et des voiries de la commune.

Les enjeux sont importants car il s'agit de **préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la ressource en eau, et de favoriser la biodiversité.**

En bref, d'améliorer notre qualité de vie.

Parallèlement à cette volonté de faire évoluer les pratiques, la réglementation a fixé des échéances inéluctables : à partir du **1er janvier 2017, les collectivité**

**tés** ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans la gestion et l'entretien de leurs voiries et espaces verts (*Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte*).



Les discours au foyer



Une foule nombreuse visite l'atelier Daniel ANDRIEU



Les élus coupent le ruban de la nouvelle mairie



Une partie du public durant les allocutions



Les élus coupent le ruban du nouvel atelier

Afin d'anticiper et de faciliter cette transition vers la suppression de l'utilisation de produits phytosanitaires, la commune a souhaité réaliser un **Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)**. Cette démarche, dont l'objectif est la protection des ressources en eau et la préservation de la biodiversité, est mise en œuvre avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, dans le cadre de la démarche « **Objectif Zéro pesticide dans nos villes et nos villages** ».

L'étude du PAPPH, réalisée par le Cabinet RURALIA de Montpellier et subventionnée par l'Agence de l'eau, a pour objectif d'accompagner la mairie dans l'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires tout en élaborant des préconisations alternatives propres et durables en termes de méthode de travail ainsi que des conseils sur l'embellissement de nos espaces publics et la réalisation d'aménagements adaptés.

Toujours dans le cadre de la Loi 17 août 2015, **l'interdiction** d'utilisation des produits phytosanitaires s'appliquera aussi aux **particuliers** à partir du **1er janvier 2019**. Les produits seront progressivement **retirés de la vente** d'ici là.

La municipalité vous encourage donc à faire évoluer vos pratiques dans le cadre de l'entretien de vos jardins personnels ...

## Vie scolaire

La **rentrée scolaire** a sonné pour nos petits de maternelle et plus grands de primaire le jeudi 1er septembre. L'école publique de Lauraguel compte une

classe de moins puisque 68 élèves seulement ont pris le chemin de l'école.

Ils se répartissent en 3 cycles :

Cycle 1 (Classe maternelle) = 25 élèves (enseignante Caroline GRIOTTO)

Cycle 2 (CP, CE1 et CE 2) = 20 élèves (enseignante Christiane LAMIAUD)

Cycle 3 (CM1 et CM2) = 23 élèves (enseignante Priscilla MERLIN, Directrice).

Cette année scolaire est aussi placée sous le signe de la **sécurité** en raison du niveau de la menace terroriste dans notre pays. Ainsi le plan particulier de mise en sécurité (PPMS) de l'école a été actualisé et deux bornes anti-bélier ont été installées face à l'entrée principale de l'école (*pour éviter toute intrusion d'un véhicule dans le bâtiment scolaire*). Par ailleurs les vitres des ateliers techniques des classes primaires ont été masquées pour empêcher la visibilité dans les salles de cours depuis l'extérieur.

**ENT** = Le conseil municipal, en accord avec les enseignants, a décidé l'adoption de l'environnement numérique de travail (ENT 1er degré) pour mo-

derniser la communication entre les élèves, les parents et les enseignants, à l'image de ce qui se pratique déjà au collège et au lycée. Chaque élève disposera d'un code d'accès personnel et confidentiel ; les parents pourront ainsi connaître en direct le parcours scolaire de leur enfant.

## Commémoration du 11 novembre

Malgré un temps pluvieux, plus d'une centaine d'habitants de la commune ont tenu à exercer leur devoir de mémoire en participant à la cérémonie aux monuments aux morts. Cette année, on commémorait non seulement l'armistice du 11 novembre 1918, mais aussi le centenaire de la terrible bataille de VERDUN.

Le traditionnel vin d'honneur a rassemblé les participants au Foyer ; 90 d'entre eux ont ensuite participé au banquet républicain organisé par l'association « Lauraguel Solidarités » qui leur a permis de déguster un délicieux coq au vin aux tagliatelles.



Rentrée scolaire 2016

## Station d'Épuration Intercommunale

Les travaux de la future station d'épuration intercommunale ont commencé le 19 juillet dernier au lieu dit « Las Negros » sur la commune de Malviès, ils devraient être terminés fin mars et les essais en juin. La mise en service de la nouvelle station devrait être effective le **1er juillet 2017** comme prévu.

Porté par le SIVU de la STEP du Razès qui regroupe les quatre communes de Brugairolles, Cambieure, Lauraguel et Malviès, ce projet - *essentiel pour le développement de notre territoire* – aura vu le jour en moins de 7 années (*création de la collectivité, études, achats du terrain, passation des marchés, financement et travaux inclus*) ce qui constitue une performance majeure.

L'opération aura été réalisée pour un coût total de 2,5 millions d'euros ; l'Agence de l'eau, le Département de l'Aude et l'Etat ont subventionné cette importante opération à hauteur de 55% du montant des travaux pour la réalisation du réseau de transport des eaux usées et à hauteur de 80% (*le maximum possible*) pour la construction de la station d'épuration elle-même. Cet important investissement sera financé en 20 ans par le SIVU et sera opérationnel pour plus de 60 ans en préservant la nature et notre ruralité.

Il convient de rappeler que cette nouvelle installation à lits plantés de roseaux d'une capacité de 1900 équivalents habitants (EH) permettra de disposer d'une station mo-

derne, répondant aux toutes nouvelles normes environnementales et évolutive (*possibilité d'augmenter sa capacité à 2.500 EH*).

A défaut les quatre communes concernées auraient dû construire chacune une nouvelle station communale, toutes hypothèses qui auraient eu un coût prohibitif et impossible à assumer pour les communes.

## Aménagement du Foyer communal

Les travaux prévus pour l'aménagement de la salle du foyer communal seront d'un montant de 140.000 € HT.

Les travaux ainsi projetés porteront sur 4 points essentiels pour ce bâtiment polyvalent donc à usage multiple :

- Mise aux normes d'accessibilité
- Mise aux normes de sécurité
- Economies d'énergie (*rénovation thermique*)

- Agrandissement (*avec toilettes intérieures accessibles*)

Le foyer disposera ainsi, entre autres nouveautés, d'une climatisation réversible. La réalisation de cet important projet est suspendu à l'obtention des diverses subventions demandées et attendues.

En raison des élections prévues en 2017 (*Présidentielles en avril-mai, législatives en juin*), les travaux de rénovation ne commenceront pas avant le mois de juillet ; en effet la salle polyvalente du foyer est le lieu de vote unique pour les électeurs de la commune. La salle sera indisponible à la location comme à toute autre activité pendant toute la durée des travaux (*probablement jusqu'à la fin de l'année*).

## FIBRE OPTIQUE : le TRES HAUT DEBIT à LAURAGUEL

Aujourd'hui les habitants de la commune bénéficient du haut débit internet (ADSL). L'échelon supérieur



Elus et viticulteurs devant la colonne de remplissage

qui ouvre la voie aux « autoroutes de l'information » est le **TRES HAUT DEBIT (THD)** que seule la fibre optique autorise.

On vous avait annoncé en 2014 que la fibre optique devrait arriver à Lauraguel (*le local de France Telecom est situé près du Foyer communal*) entre fin 2015 et 2020.

Aujourd'hui grâce à l'action conjuguée de la Communauté de Communes du Limouxin, du Département et du SYADEN, l'espoir fait place à la réalité : les travaux seront menés en 2017/2018. Dès la fin 2018 les foyers lauraguémois qui le souhaitent pourront en bénéficier.

L'accès en Triple Play (*téléphone, internet et télévision*) sera ainsi possible par le biais de la technologie FTTH (*fibre optique jusqu'à l'abonné*). En pratique dès que la commune sera éligible à la fibre optique, les fournisseurs d'accès à internet (*tels Orange, SFR, Bouygues, Free etc ...*) qui le souhaiteront proposeront leurs offres au travers de démarches de prospection ciblée, en lien avec l'exploitant du réseau.

L'abonné aura la possibilité de choisir son fournisseur d'accès dans la mesure où il sera présent à Lauraguel. C'est ce fournisseur qui sollicitera auprès de l'exploitant la construction de la partie terminale du réseau jusqu'à l'intérieur des logements (*entre le bâtiment proche du foyer et votre domicile*).

Le coût du raccordement au Très Haut Débit varie d'un opérateur à l'autre ; il est actuellement de l'ordre de 200 à 300€ à la charge du particulier.

### Quels sont les avantages du THD ?

Le **débit**, c'est la quantité d'informations qu'un réseau permet de transférer en un temps donné ; il est

exprimé en « bit », une unité de mesure de la quantité de données susceptible de circuler dans le réseau (*kilobits, mégabits ou gigabits selon le niveau de débit*). Plus le débit est élevé plus la vitesse de téléchargement des données (*documents, vidéos, musique etc ...*) est rapide.

**L'ADSL** (le Haut Débit) permet de bénéficier de débits descendants pouvant atteindre au maximum 30 méga bits par seconde (30 Mbps).

Le **Très Haut Débit** commence dès lors que le débit descendant est supérieur à 30 Mbps et peut aller jusqu'à 1 Giga bits par seconde (1 Gbps). Les offres actuelles pour le grand public dépassent 100 Gbps (*soit 3 fois plus que l'ADSL le plus performant*).

Avec la fibre optique et donc le THD, on favorise les échanges à distance et on permet le télétravail, le partage des fichiers (*vidéos, graphiques, dossiers, photos*) et leur consultation à distance. L'accès à des réseaux numériques performants constitue une condition du développement d'activités associatives, techniques, scientifiques ou entrepreneuriales dans les territoires ruraux.

### REFECTION de la Toiture de l'ancienne poste :

L'entreprise DESHAYES a réalisé début octobre les travaux de réfection de la toiture du bâtiment de

l'ancienne poste qui était en piteux état. Ainsi cet immeuble communal est désormais sauvegardé.

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etat sur la dotation d'équipement des territoires ruraux.



Réfection de la toiture de l'ancienne poste



Vue du chantier de la future STEP

Les employés communaux vont entreprendre l'année prochaine de rénover les pièces intérieures comme cela a déjà été fait pour la pièce principale du rez-de-chaussée.

La commission municipale des travaux, de la voirie et des bâtiments s'est réunie début décembre pour programmer, après visite technique, ces travaux de rénovation.

## Voeux de nouvel an

Le Maire et le Conseil municipal présenteront les traditionnels vœux de nouvel an dans la salle polyvalente du foyer communal le **dimanche 8 janvier 2017 à 11H**. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

## Inscription sur les listes électorales

Il est rappelé que le dernier délai pour l'inscription sur les listes électorales est le 31 décembre 2016. Le 31 décembre tombant cette année un samedi une permanence sera tenue en mairie le **samedi 31 décembre 2016 de 10H à 12H** pour l'inscription des retardataires éventuels.

## Noël des employés communaux

Vendredi 16 décembre à 18H30 a eu lieu le traditionnel sapin de Noël pour les employés communaux en activité ou retraités. L'occasion pour le maire et la municipalité de les remercier pour l'action accomplie au service de la commune durant l'année 2016.

L'occasion également de rendre hommage à nos professeures des écoles pour la qualité de leur enseignement et de leur relations avec les lauraguéolaises et lauraguéolois.

## Père Noël de l'école

Le Père Noël est passé le 16 décembre dans les classes de l'école publique Jacques BERNIES distribuant des cadeaux utiles à chaque classe. Les cours moyens ont

ainsi reçu une tablette numérique qui leur permettra d'utiliser cet outil numérique pour compléter leurs recherches scolaires.

## Insolite

Les Sapeurs Pompiers limouxins sont intervenus à Lauraguel le samedi 13 août dans l'après-midi en déployant la grande échelle pour capturer un volatile peu habituel dans notre région : en effet un vautour d'une belle envergure s'était réfugié sur le toit du restaurant pizzeria « aux jumelles » avenue du Razès.

Il attendait près de la cheminée et sous l'antenne de télévision d'être récupéré pour être reconduit dans sa résidence habituelle près de la Cité de Carcassonne

Placé dans une cage pour gros chien, il a été ramené à son propriétaire.

## Vide grenier

Le comité des fêtes a organisé un vide grenier sur le chemin de Ronde dimanche 16 octobre. Avec le beau soleil ambiant, il a connu un réel succès à la satisfaction des organisateurs comme des exposants et des chineurs.

## Lotos et marché de Noël

La dynamique association des parents d'élève, Vive l'école, a organisé au foyer communal le dimanche 13 novembre un loto qui a

connu un très vif succès. Elle a également mis en place au Foyer un marché de Noël le dimanche 11 décembre 2016.

A cette occasion l'association a remis à la directrice de l'école un chèque de 2.000 € destiné à la coopérative scolaire ; ce montant correspond au bénéfice du loto organisé par « Vice l'école ». Un beau geste qu'il convient de saluer !

L'équipe du Téléthon Razès, animée par Gilles TANNEAU, a quant à elle organisé le dimanche 20 novembre 2016, pour la deuxième année consécutive, un loto au bénéfice de la recherche médicale au foyer de Lauraguel. Beaucoup d'amateurs



Remise du cheque de Noel aux écoles



Le Vautour capturé

avaient répondu présents.

Deux autres lotos sont prévus début 2017 = le 29 janvier celui organisé par l'association « Lauraguel Solidarités » et le 12 février celui du Comité des Fêtes. Une aubaine pour les fans de ce jeu très en vogue dans notre région.

## CONTEUR aux HISTOIRES MAGIQUES

Le 9 décembre au soir à l'initiative de Roger CLOTTE, Président de la société de lecture, un conteur - venu du Burkina Faso pays de l'Afrique francophone - a enchanté la cinquantaine de personnes présentes.

Les enfants ont été émerveillés par la verve communicatrice du conteur africain qui a fait son spectacle au milieu d'un décor enchanteur d'animaux de la faune africaine installé à la mairie dans l'ancienne salle de classe des cours moyens.

## VENDANGES 2016

Malgré quelques inquiétudes dues à la forte sécheresse subie cette année, la récolte de raisins sera finalement convenable et permettra de produire un bon cru. Fort heureusement pour nos viticulteurs et pour, la Cave du Razès qui compte parmi les plus grandes de France.

## Horaires de l'agence postale communale

L'agence postale communale est fermée le mercredi. Les autres jours



Containers de tri sélectif

de la semaine (*sauf les jours fériés*) elle est ouverte comme la mairie de 13H30 à 17H30.

## Tri sélectif

Le tri sélectif, collecté par la communauté de communes du Limouxin (CCL) sous sa forme actuelle a vécu. Fini le ramassage hebdomadaire dans les caisses bleues dans la nuit du mercredi au jeudi.

Trois emplacements ont été retenus par la Communauté de communes pour les apports du tri sélectif : foyer, chemin des Lavoirs - sous l'ancienne maternelle - et cours Amadis. La préparation des supports a été réalisée par les employés communaux. Deux containers spéciaux ont été placés sur chacun de ces emplacements : l'un pour le verre, l'autre pour les cartons et emballages. Les habitants doivent y déposer le produit de leur tri

Ce changement permettra une économie de plus de 30.000 € pour la Communauté de communes du Limouxin.

## Bandes « podotactiles »

Les employés communaux ont installé des bandes « podotactiles » au sol de part et d'autre du passage pour piétons tracé devant la mairie accessible.

Cet équipement est obligatoire pour permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir se repérer par cette marque au sol.



Vendanges septembre 2016

## RAPPEL = surveillez vos animaux

Lorsque vous promenez vos animaux (*en particulier les chiens*) dans le village, vous avez l'obligation de les tenir en laisse et de ne pas les laisser faire leurs besoins dans les rues ; d'autant que dans un village rural il n'est pas difficile de les laisser gambader sous surveillance dans la nature.

Les déjections canines souillent trop souvent les rues, notamment dans le périmètre du vieux bourg et sur la place comme sur le parking de l'Eglise. Les contrevenants sont passibles d'une amende.

## Augmentation des valeurs locatives

La Parlement a décidé de « revaloriser » les valeurs locatives des immeubles de **0,4%** en 2017 (*montant basé sur l'inflation constatée sur un an*). C'est-à-dire que les impôts locaux augmenteront en proportion. Il faut rappeler que les taxes locales (*foncières et d'habitation*) sont calculées en multipliant la valeur locative du bien par le taux communal.

Comme vous le savez, vos nouveaux élus se sont engagés - *et tiennent parole* - à ne pas augmenter le taux communal de ces taxes locales pendant toute la durée du mandat municipal.

## Faits et méfaits

Le banc installé à l'angle du chemin du Gatet et de la route de Malviès a été descellé et enlevé de son emplacement en octobre. Heureusement il a été découvert et a pu être récupéré. Après réparation et peinture, il sera prochainement réinstallé pour les promeneurs qui souhaitent faire une pause dans leur balade.